

REPUBLIQUE FRANÇAISE

POHER COMMUNAUTE

Numéro SIRET : **24290074400010**

POSTE COMPTABLE : **TRESORERIE DE CARHAIX**

M14

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

voté par nature

BUDGET : **BUDGET PRINCIPAL**

ANNEE 2016

Code INSEE	POHER COMMUNAUTE BUDGET PRINCIPAL	BS 2016
-------------------	--	--------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	16 501
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	808
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
6 780 318,00	0,00	388,13	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCL) (3)
1	Dépenses d'exploitation/Dépenses réelles de fonctionnement	98,55	0,00
2	Produit exploitation domaine/Recettes réelles de fonctionnement	18,73	0,00
3	Transferts reçus/Recettes réelles de fonctionnement	20,51	0,00
4	Emprunts réalisés/Dépenses d'équipement brut	11,67	0,00
5	Encours de la dette	4 803 192,15	0,00

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants de plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

POHER COMMUNAUTE - 29 - BUDGET PRINCIPAL	BS	2016
---	-----------	-------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.
Si le présent budget est un budget supplémentaire ou une décision modificative, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2015 après le vote du compte administratif 2015.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	142 018,41	140 976,00
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 1 042,41
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)		142 018,41	142 018,41

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	4 734,00	-17 366,10
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	265 973,28	15 161,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 272 912,38
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)		270 707,28	270 707,28
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (4)		412 725,69	412 725,69

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=)(1)+(2)+(3)
011	Charges à caractère général	1 269 969,00	0,00	97 828,41	97 828,41	1 367 797,41
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 231 024,23	0,00	44 090,00	44 090,00	2 275 114,23
014	Atténuations de produits	3 139 657,00	0,00	0,00	0,00	3 139 657,00
65	Autres charges de gestion courante	1 610 781,77	0,00	100,00	100,00	1 610 881,77
Total des dépenses de gestion courante		8 251 432,00	0,00	142 018,41	142 018,41	8 393 450,41
66	Charges financières	123 854,00	0,00	0,00	0,00	123 854,00
67	Charges exceptionnelles	7 000,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		8 382 286,00	0,00	142 018,41	142 018,41	8 524 304,41
023	Virement à la section d'investissement (5)	150 548,00		0,00	0,00	150 548,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	508 775,00		0,00	0,00	508 775,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		659 323,00		0,00	0,00	659 323,00
TOTAL		9 041 609,00	0,00	142 018,41	142 018,41	9 183 627,41

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 9 183 627,41

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=)(1)+(2)+(3)
013	Atténuations de charges	30 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	70 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse	1 280 566,00	0,00	33 000,00	33 000,00	1 313 566,00
73	Impôts et taxes	5 225 376,00	0,00	118 792,00	118 792,00	5 344 168,00
74	Dotations, subventions et participations	1 900 296,00	0,00	-59 262,00	-59 262,00	1 841 034,00
75	Autres produits de gestion courante	367 628,00	0,00	0,00	0,00	367 628,00
Total des recettes de gestion courante		8 803 866,00	0,00	132 530,00	132 530,00	8 936 396,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	29 498,00	0,00	8 446,00	8 446,00	37 944,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		8 833 364,00	0,00	140 976,00	140 976,00	8 974 340,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	58 245,00		0,00	0,00	58 245,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		58 245,00		0,00	0,00	58 245,00
TOTAL		8 891 609,00	0,00	140 976,00	140 976,00	9 032 585,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 151 042,41

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 9 183 627,41

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)

0,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=(1)+(2)+(3))
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	17 724,00	0,00	0,00	0,00	17 724,00
204	Subventions d'équipement versées	20 000,00	134 032,04	31 847,00	31 847,00	185 879,04
21	Immobilisations corporelles	144 040,00	996,24	0,00	0,00	145 036,24
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	64 400,00	0,00	0,00	0,00	64 400,00
	Total des opérations d'équipement	270 755,00	130 945,00	410 000,00	410 000,00	811 700,00
	Total des dépenses d'équipement	516 919,00	265 973,28	441 847,00	441 847,00	1 224 739,28
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	887 000,00	0,00	0,00	0,00	887 000,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 147 174,00	0,00	-437 113,00	-437 113,00	1 710 061,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	3 034 174,00	0,00	-437 113,00	-437 113,00	2 597 061,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 551 093,00	265 973,28	4 734,00	4 734,00	3 821 800,28
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	58 245,00		0,00	0,00	58 245,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	58 245,00		0,00	0,00	58 245,00
	TOTAL	3 609 338,00	265 973,28	4 734,00	4 734,00	3 880 045,28

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

3 880 045,28

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=(1)+(2)+(3))
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	13 650,00	0,00	361 400,00	361 400,00	375 050,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	588 946,00	0,00	-446 022,10	-446 022,10	142 923,90
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	602 596,00	0,00	-84 622,10	-84 622,10	517 973,90
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	55 800,00	15 161,00	67 256,00	67 256,00	138 217,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)		0,00	0,00	0,00	0,00
138	Départements		0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 660 341,00	0,00	0,00	0,00	1 660 341,00
024	Produits de cessions	531 278,00		0,00	0,00	531 278,00
	Total des recettes financières	2 247 419,00	15 161,00	67 256,00	67 256,00	2 329 836,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 850 015,00	15 161,00	-17 366,10	-17 366,10	2 847 809,90
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	150 548,00		0,00	0,00	150 548,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	508 775,00		0,00	0,00	508 775,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	659 323,00		0,00	0,00	659 323,00
	TOTAL	3 509 338,00	15 161,00	-17 366,10	-17 366,10	3 507 132,90

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

372 912,38

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

3 880 045,28

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

0,00

POHER COMMUNAUTE - 29 - BUDGET PRINCIPAL	BS	2016
---	-----------	-------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	97 828,41		97 828,41
012	Charges de personnel et frais assimilés	44 090,00		44 090,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	100,00		100,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement - Total		142 018,41	0,00	142 018,41

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	142 018,41
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	540 945,00		540 945,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	165 879,04	0,00	165 879,04
21	Immobilisations corporelles (6)	996,24	0,00	996,24
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	-437 113,00	0,00	-437 113,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
Dépenses d'investissement - Total		270 707,28	0,00	270 707,28

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	270 707,28
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	40 000,00		40 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	33 000,00		33 000,00
73	Impôts et taxes	118 792,00		118 792,00
74	Dotations, subventions et participations	-59 262,00		-59 262,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	8 446,00	0,00	8 446,00
	Recettes de fonctionnement - Total	140 976,00	0,00	140 976,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 1 042,41

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 142 018,41

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	82 417,00	0,00	82 417,00
13	Subventions d'investissement	361 400,00	0,00	361 400,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	-446 022,10	0,00	-446 022,10
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		0,00	0,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement - Total	-2 205,10	0,00	-2 205,10

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 272 912,38

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 270 707,28

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	1 269 969,00	97 828,41	97 828,41
6042	Achats prestations de services (autres que terrains à aménager)	61 041,00	25 000,00	25 000,00
60611	Eau et assainissement	72 470,00	0,00	0,00
60612	Énergie - Électricité	140 000,00	0,00	0,00
60613	Chauffage urbain	40 100,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	27 000,00	0,00	0,00
60622	Carburants	1 500,00	5 000,00	5 000,00
60623	Alimentation	900,00	0,00	0,00
60624	Produits de traitement	10 000,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	310,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	16 500,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	9 000,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	100,00	5 000,00	5 000,00
60636	Vêtements de travail	1 720,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	6 500,00	0,00	0,00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	600,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	2 000,00	0,00	0,00
60681	Fournitures entretien bâtiments	2 400,00	0,00	0,00
60682	Fournitures entretien autres biens mobil	4 300,00	0,00	0,00
6078	Autres marchandises	1 200,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	35 725,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	19 800,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	2 500,00	0,00	0,00
61521	Terrains	70 000,00	-14 846,59	-14 846,59
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	101 593,00	0,00	0,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments		0,00	0,00
61551	Matériel roulant	2 000,00	15 000,00	15 000,00
61558	Autres biens mobiliers	17 450,00	4 500,00	4 500,00
6156	Maintenance	59 845,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances		0,00	0,00
6161	Assurance multirisques	31 060,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	209 980,00	20 160,00	20 160,00
6182	Documentation générale et technique	4 000,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	4 000,00	0,00	0,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 750,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	3 360,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	240,00	0,00	0,00
6228	Divers	250,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	6 700,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	44 600,00	0,00	0,00
6233	Foires et expositions		10 000,00	10 000,00
6236	Catalogues et imprimés	2 650,00	0,00	0,00
6237	Publications	41 720,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	150,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	2 400,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	500,00	0,00	0,00
6256	Missions	5 500,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	7 950,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	17 350,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	1 020,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations...)	95 770,00	17 000,00	17 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	8 000,00	0,00	0,00
62872	Aux budgets annexes et aux régies municipales	17 250,00	7 500,00	7 500,00
62878	A d'autres organismes	8 120,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	45 460,00	3 515,00	3 515,00
63513	Autres impôts locaux	225,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	3 410,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 231 024,23	44 090,00	44 090,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
6217	Personnel affecté par la commune membre du GFP	60 000,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	10 000,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	6 500,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	32 000,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	3 830,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale	860 277,00	27 710,00	27 710,00
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	34 426,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	252 485,00	4 100,00	4 100,00
64131	Rémunérations	312 000,00	0,00	0,00
64138	Autres indemnités	2 256,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	12 320,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	256 530,00	4 280,00	4 280,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	313 150,00	8 000,00	8 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	20 800,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	45 000,00	0,00	0,00
6457	Cotisations sociales liées à l'apprentissage	50,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	900,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	8 500,23	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	3 139 657,00	0,00	0,00
7391178	Autres restitutions sur dégrèvements sur contributions directes	9 457,00	0,00	0,00
739118	Autres reversements de fiscalité	300,00	0,00	0,00
73921	Attributions de compensation	2 525 000,00	0,00	0,00
73922	Dotations de solidarité communautaire	502 900,00	0,00	0,00
73925	Fonds de péréquation ressources intercommunales et communales	102 000,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 610 781,77	100,00	100,00
6531	Indemnités	78 750,00	0,00	0,00
6532	Frais de mission	7 000,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	4 250,00	0,00	0,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	14 800,00	0,00	0,00
6535	Formation	3 000,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	420 490,00	0,00	0,00
657341	Communes membres du GFP	2 000,00	0,00	0,00
657351	GFP de rattachement	136 988,77	0,00	0,00
657362	CCAS	109 074,00	0,00	0,00
657364	SPIC	301 831,00	0,00	0,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	530 598,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de la gestion courante		100,00	100,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		8 251 432,00	142 018,41	142 018,41
66	Charges financières (b)	123 854,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	125 000,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	-3 146,00	0,00	0,00
6681	Indemnité pour remboursement anticipé d'emprunt à risque		0,00	0,00
6688	Autres	2 000,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	7 000,00	0,00	0,00
6714	Bourses et prix	3 500,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 500,00	0,00	0,00
6748	Autres subventions exceptionnelles		0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		8 382 286,00	142 018,41	142 018,41
023	Virement à la section d'investissement	150 548,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	508 775,00	0,00	0,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	412 202,00	0,00	0,00
6862	Dotations aux amort. des charges financières à répartir	573,00	0,00	0,00

POHER COMMUNAUTE - 29 - BUDGET PRINCIPAL	BS 2016
---	----------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
6875	<i>Dotations aux prov. pour risques et charges exceptionnels</i>	96 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		659 323,00	0,00	0,00
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement</i>		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		659 323,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		9 041 609,00	142 018,41	142 018,41

RESTES A REALISER 2015 (11)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	142 018,41

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	30 000,00	40 000,00	40 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	30 000,00	40 000,00	40 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 280 566,00	33 000,00	33 000,00
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	86 000,00	0,00	0,00
70631	A caractère sportif	457 000,00	0,00	0,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseigne		0,00	0,00
70682	Location de compteurs	15 600,00	3 000,00	3 000,00
70688	Autres prestations de services	350 471,00	0,00	0,00
70841	aux budgets annexes, C.C.A.S. et Caisse des Écoles	75 000,00	-10 000,00	-10 000,00
70845	Aux communes membres du GFP	178 625,00	0,00	0,00
70848	aux autres organismes	111 820,00	40 000,00	40 000,00
70872	par les budgets annexes et les régies municipales	1 050,00	0,00	0,00
70875	Par les communes membres du GFP		0,00	0,00
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et vente d'ouv	5 000,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	5 225 376,00	118 792,00	118 792,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	3 174 885,00	50 000,00	50 000,00
73112	Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	742 391,00	48 792,00	48 792,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	294 000,00	20 000,00	20 000,00
73114	Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau	66 000,00	0,00	0,00
7323	F.N.G.I.R.	756 000,00	0,00	0,00
7325	Fonds de péréquation ressources intercommunales et communale	192 000,00	0,00	0,00
7364	Prélèvement sur les produits des jeux	100,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	1 900 296,00	-59 262,00	-59 262,00
74124	Dotations d'intercommunalité	106 000,00	-31 923,00	-31 923,00
74126	Dotations de compensation des groupements de communes	932 000,00	-1 013,00	-1 013,00
74712	Emplois d'avenir	10 962,00	0,00	0,00
7472	Régions	48 250,00	0,00	0,00
7473	Départements	57 020,00	0,00	0,00
74741	Communes membres du GFP		0,00	0,00
74751	GFP de rattachement		0,00	0,00
7477	Budget communautaire et fonds structurels		0,00	0,00
7478	Autres organismes	120 000,00	0,00	0,00
748313	Dotations de compensation de la réforme de la taxe professionnelle	454 043,00	0,00	0,00
748314	Dotations de compensation de la réforme de la taxe professionnelle		9 228,00	9 228,00
74833	Etat - Compensation au titre de la CET (CVAE et CFE)	9 000,00	-8 064,00	-8 064,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes foncièr	21,00	0,00	0,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitat	163 000,00	-27 490,00	-27 490,00
75	Autres produits de gestion courante	367 628,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	367 628,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante		0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES		8 803 866,00	132 530,00	132 530,00
(a) = (70+74+75+013)				
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	29 498,00	8 446,00	8 446,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)		0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	29 498,00	8 446,00	8 446,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		8 833 364,00	140 976,00	140 976,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	58 245,00	0,00	0,00
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées au comp	58 245,00	0,00	0,00
796	Transferts de charges financières		0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		58 245,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		8 891 609,00	140 976,00	140 976,00
(= Total des opérations réelles et d'ordre)				

POHER COMMUNAUTE - 29 - BUDGET PRINCIPAL	BS	2016
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

RESTES A REALISER 2015 (10)	+	0,00
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	+	1 042,41
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=	142 018,41

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	17 724,00	0,00	0,00
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	12 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études		0,00	0,00
2051	Concessions et droits similaires	5 724,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	20 000,00	31 847,00	31 847,00
204131	Départements - Biens mobiliers, matériel et études		0,00	0,00
2041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations	20 000,00	31 847,00	31 847,00
20421	Privé - Biens mobiliers, matériel et études		0,00	0,00
20422	Privé - Bâtiments et installations		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	144 040,00	0,00	0,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques		0,00	0,00
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	2 200,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport		0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	5 000,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	20 300,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	116 540,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	64 400,00	0,00	0,00
2313	Constructions	27 400,00	0,00	0,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	7 000,00	0,00	0,00
2317	Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition	30 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 20 (5)	475,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 27 (5)	2 800,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 42 (5)	4 450,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 43 (5)	17 315,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 46 (5)	2 300,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 47 (5)	300,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 48 (5)	1 455,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 50 (5)	900,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 51 (5)	700,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 56 (5)	13 645,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 69 (5)	600,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 74 (5)		410 000,00	410 000,00
	Opération d'équipement n° 75 (5)	148 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 76 (5)	36 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 78 (5)	24 700,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 79 (5)	17 115,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	516 919,00	441 847,00	441 847,00
16	Emprunts et dettes assimilées	887 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	600 000,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette		0,00	0,00
1676	Dettes envers locataires-acquéreurs	282 000,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 147 174,00	-437 113,00	-437 113,00
276351	GFP de rattachement	2 147 174,00	-437 113,00	-437 113,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00	0,00
	Total des dépenses financières	3 034 174,00	-437 113,00	-437 113,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00

POHER COMMUNAUTE - 29 - BUDGET PRINCIPAL	BS	2016
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		3 551 093,00	4 734,00	4 734,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	58 245,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	58 245,00	0,00	0,00
13911	Etat et établissements nationaux		0,00	0,00
13912	Régions	6 375,00	0,00	0,00
13913	Départements	7 924,00	0,00	0,00
139141	Communes membres du GFP	1 477,00	0,00	0,00
13917	Budget communautaire	3 637,00	0,00	0,00
13918	Autres	38 832,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)		0,00	0,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		58 245,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 609 338,00	4 734,00	4 734,00

+	
RESTES A REALISER 2015 (11)	265 973,28
+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	270 707,28

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	13 650,00	361 400,00	361 400,00
1318	Autres	13 650,00	0,00	0,00
1321	Etat et établissements nationaux		147 750,00	147 750,00
1322	Régions		110 050,00	110 050,00
1323	Départements		103 600,00	103 600,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	588 946,00	-446 022,10	-446 022,10
1641	Emprunts en euros	576 946,00	-446 022,10	-446 022,10
1676	Dettes envers locataires-acquéreurs	12 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	602 596,00	-84 622,10	-84 622,10
10	Dotations, fonds divers et réserves	55 800,00	67 256,00	67 256,00
10222	F.C.T.V.A.	55 800,00	67 256,00	67 256,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		0,00	0,00
138	Autres subventions d'investissement non transférables		0,00	0,00
1383	Départements		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
166	Refinancement de dette		0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 660 341,00	0,00	0,00
276351	GFP de rattachement	1 660 341,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	531 278,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	2 247 419,00	67 256,00	67 256,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	2 850 015,00	-17 366,10	-17 366,10
021	Virement de la section de fonctionnement	150 548,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	508 775,00	0,00	0,00
15182	Autres provisions pour risques (8)	96 000,00	0,00	0,00
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	2 383,00	0,00	0,00
28031	Amortissements des frais d'études	5 988,00	0,00	0,00
28033	Amortissement de frais d'insertion	1 326,00	0,00	0,00
2804112	Etat - Bâtiments et installations	26 896,00	0,00	0,00
2804131	Départements - Biens mobiliers, matériel et études	7 103,00	0,00	0,00
28041411	Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel et études	6 843,00	0,00	0,00
28041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations		0,00	0,00
28041483	Autres communes - Projets d'infrastructures d'intérêt national	41 311,00	0,00	0,00
28041581	Autres groupements - Biens mobiliers, matériel et études	282,00	0,00	0,00
28041583	Autres groupements-Projets d'infrastructures d'intérêt national		0,00	0,00
28041621	CCAS - Biens mobiliers, matériel et études	2 154,00	0,00	0,00
28041622	CCAS - Bâtiments et installations	18 353,00	0,00	0,00
2804182	Autres org publics - Bâtiments et installations	16 660,00	0,00	0,00
280421	Privé - Biens mobiliers, matériel et études	32 600,00	0,00	0,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	2 281,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	37 419,00	0,00	0,00

POHER COMMUNAUTE - 29 - BUDGET PRINCIPAL	BS 2016
---	----------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	8 846,00	0,00	0,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	3 755,00	0,00	0,00
281532	Réseaux d'assainissement	16 133,00	0,00	0,00
281534	Réseaux d'électrification	11 040,00	0,00	0,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	25 375,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	31 842,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	28 597,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	18 769,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	20 541,00	0,00	0,00
28188	Autres immobilisations corporelles	45 705,00	0,00	0,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	573,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		659 323,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
2031	Frais d'études		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		659 323,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		3 509 338,00	-17 366,10	-17 366,10

RESTES A REALISER 2015 (10)	15 161,00
+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	272 912,38
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	270 707,28

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 013
LIBELLE : PEPINIERE D'ENTREPRISE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		1 899,67	a 0,00	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	1 899,67	0,00	0,00	0,00	
2181	Installations générales, agencements et aménagements	1 899,67	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 027
LIBELLE : ZA DU POHER
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		42 282,01	a 0,00	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	2 777,89	0,00	0,00	0,00	
2181	Installations générales, agencements et aménagements	2 777,89	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	39 504,12	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	39 504,12	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 042
LIBELLE : ZAC DE LA VILLENEUVE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		40 537,96	0,00 ^a	0,00	0,00 ^b	0,00 ^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	3 050,00	0,00	0,00	0,00	
20422	Privé - Bâtiments et installations	3 050,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	3 815,52	0,00	0,00	0,00	
2113	Terrains aménagés autres que voirie	190,00	0,00	0,00	0,00	
2181	Installations générales, agencements et aménagements	3 625,52	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	33 672,44	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	33 672,44	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00^c	0,00^d
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 043
LIBELLE : ZAE DE KERVOUASDOUE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		14 187,22	a 0,00	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	5 843,80	0,00	0,00	0,00	
2181	Installations générales, agencements et aménagements	5 843,80	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	8 343,42	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	8 343,42	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 045
LIBELLE : KERHERVE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		3 625,52	0,00 ^a	0,00	0,00 ^b	0,00 ^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	3 625,52	0,00	0,00	0,00	
2181	Installations générales, agencements et aménagements	3 625,52	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00 ^d
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 046
LIBELLE : ZA DE KERGLOFF
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		4 510,57	0,00 ^a	0,00	0,00 ^b	0,00 ^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	4 510,57	0,00	0,00	0,00	
217534	Réseaux d'électrification	885,00	0,00	0,00	0,00	
2181	Installations générales, agencements et aménagements	3 625,57	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00^c	0,00^d
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 048
LIBELLE : ZA DU MOUSTOIR
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		28 657,26	a 0,00	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	3 625,52	0,00	0,00	0,00	
2181	Installations générales, agencements et aménagements	3 625,52	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	25 031,74	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	25 031,74	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 051
LIBELLE : ZA DE ST HERNIN
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		3 106,28	0,00 ^a	0,00	0,00 ^b	0,00 ^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	3 106,28	0,00	0,00	0,00	
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	
2115	Terrains bâtis	888,00	0,00	0,00	0,00	
2181	Installations générales, agencements et aménagements	2 218,28	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 062
LIBELLE : COMMERCE/LOGEMENT CLEDEN POHER
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		17 943,63	0,00 ^a	0,00	0,00 ^b	0,00 ^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	1 011,60	0,00	0,00	0,00	
2113	Terrains aménagés autres que voirie	1 011,60	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	16 932,03	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	16 932,03	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00^c	0,00^d
13	Subventions d'investissement	0,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00
1322	Régions	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 20
LIBELLE : MAISON DES SERVICES PUBLICS-CARHAIX
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		71 755,82	a 0,00	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	38 138,18	0,00	0,00	0,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagem	5 652,01	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technic	1 593,04	0,00	0,00	0,00	
2181	Installations générales, agencements et aména	23 197,80	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	7 695,33	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	33 617,64	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	33 617,64	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 27
LIBELLE : ZA DU POHER-CARHAIX
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		280,25	0,00 ^a	0,00	0,00 ^b	0,00 ^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	280,25	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	280,25	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 28
LIBELLE : BOUCHERIE DE POULLAOUEN
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 38
LIBELLE : EXTENSION PISCINE-CARHAIX
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		2 921 198,33	a 0,00	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	112 856,28	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	112 856,28	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	121 380,48	0,00	0,00	0,00	
2181	Installations générales, agencements et aménagements	12 388,80	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	24 205,22	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	84 786,46	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	2 686 961,57	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	2 686 961,57	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00
1322	Régions	0,00
1323	Départements	0,00
1341	Dotations d'équipement des territoires ruraux	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 42
LIBELLE : ZAC DE LA VILLENEUVE-CARHAIX
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		734 966,54	a 0,00	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	5 651,90	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	2 496,89	0,00	0,00	0,00	
2033	Frais d'insertion	3 155,01	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	18 300,00	0,00	0,00	0,00	
20422	Privé - Bâtiments et installations	18 300,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	708 514,64	0,00	0,00	0,00	
2113	Terrains aménagés autres que voirie	703 892,64	0,00	0,00	0,00	
2181	Installations générales, agencements et aménagements	4 622,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	2 500,00	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	2 500,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
1323	Départements	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 43
LIBELLE : ZA DE KERVOASDOUE-CARHAIX
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		22 052,50	a 0,00	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	3 050,00	0,00	0,00	0,00	
20422	Privé - Bâtiments et installations	3 050,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	19 002,50	0,00	0,00	0,00	
2113	Terrains aménagés autres que voirie	16 229,30	0,00	0,00	0,00	
2181	Installations générales, agencements et aménagements	2 773,20	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 47
LIBELLE : ZA DE LA BUTTE DU CHEVAL-MOTREFF
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		3 793,90	0,00 ^a	0,00	0,00 ^b	0,00 ^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	3 793,90	0,00	0,00	0,00	
2181	Installations générales, agencements et aménagements	3 793,90	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00^c	0,00^d
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 50
LIBELLE : ZA DE POULLAOUEN
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		9 955,13	0,00 ^a	0,00	0,00 ^b	0,00 ^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	4 071,29	0,00	0,00	0,00	
2181	Installations générales, agencements et aménagements	4 071,29	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	5 883,84	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	5 883,84	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00^c	0,00^d
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 51
LIBELLE : ZA DE GOAS AR GONAN-SAINT HERNIN
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		23 418,22	a 0,00	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	23 418,22	0,00	0,00	0,00	
2113	Terrains aménagés autres que voirie	23 418,22	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 56
LIBELLE : ZA DE KERLEDAN-CARHAIX
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		36 687,88	a 1 400,00	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	3 886,40	331,68	0,00	0,00	
2181	Installations générales, agencements et aménagements	3 886,40	331,68	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	32 801,48	1 068,32	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	32 801,48	1 068,32	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 400,00
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 59
LIBELLE : ATELIER RELAIS SMV-ZA KERVOASDOUE-CARHAIX
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		491 906,36	a 4 260,00	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	491 906,36	4 260,00	0,00	0,00	
2113	Terrains aménagés autres que voirie	740,00	4 260,00	0,00	0,00	
2138	Autres constructions	491 166,36	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321 Etat et établissements nationaux	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-4 260,00
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 62
LIBELLE : COMMERCE DE CLEDEN-POHER
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 69
LIBELLE : ZA DE LAMP RAT- PLOUNEVEZEL
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		41 763,87	a 0,00	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	5 208,64	0,00	0,00	0,00	
2181	Installations générales, agencements et aménagements	5 208,64	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	36 555,23	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	36 555,23	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 73
LIBELLE : TERRAIN GRANDS RASSEMBLEMENTS
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

POHER COMMUNAUTE - 29 - BUDGET PRINCIPAL	BS 2016
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 74
LIBELLE : VORGIUM-RESERVE LE MANACH-CARHAIX
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		295 012,71	a 90 000,00	410 000,00	b 410 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	55,00	0,00	0,00	0,00	
2113	Terrains aménagés autres que voirie	55,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	294 957,71	90 000,00	410 000,00	410 000,00	
2313	Constructions	294 957,71	90 000,00	410 000,00	410 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 361 400,00
13	Subventions d'investissement		0,00
1321	Etat et établissements nationaux		0,00
1322	Régions		0,00
1323	Départements		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-138 600,00
---	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 75
LIBELLE : TRES HAUT DEBIT
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		1 247 771,50	a 0,00	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	1 247 771,50	0,00	0,00	0,00	
2041581	Autres groupements - Biens mobiliers, matériel	8 446,50	0,00	0,00	0,00	
2041583	Autres groupements-Projets d'infrastructures d	1 239 325,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
1322	Régions	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

POHER COMMUNAUTE - 29 - BUDGET PRINCIPAL	BS 2016
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 76
LIBELLE : FACADE OFFICE DU TOURISME-CARHAIX
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 78
LIBELLE : DERNIER COMMERCE DE TREFFRIN
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		6 360,00	a 2 400,00	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	6 360,00	2 400,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	6 360,00	2 400,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-2 400,00
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 79
LIBELLE : PEPINIERE ECO-ACTIVITES-CARHAIX
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		25 631,64	a 32 885,00	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	25 631,64	32 885,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	25 631,64	32 885,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-32 885,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 80
LIBELLE : HOTEL ENTREPRISES AGRO-ALIMENTAIRE-CARHAIX
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

POHER COMMUNAUTE - 29 - BUDGET PRINCIPAL

BS

2016

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains,	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	0,00	31 847,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-27 113,00	4 734,00
Equipements municipaux (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	410 000,00	410 000,00
Equip. non municipaux (c/204) (3)		31 847,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 847,00
Opérations financières	0,00											0,00
Dépenses d'ordre	0,00											0,00
Total dépenses de l'exercice	0,00	31 847,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-27 113,00	4 734,00
RAR N-1 et reports	0,00	119 322,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	996,24	145 655,00	265 973,28
Total cumulé dépenses d'investissement	0,00	151 169,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	996,24	118 542,00	270 707,28
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	-378 766,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	361 400,00	-17 366,10
RAR N-1 et reports	288 073,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	288 073,38
Total cumulé recettes d'investissement	-90 692,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	361 400,00	270 707,28

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	0,00	39 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 040,00	74 443,41	21 535,00	142 018,41
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	0,00	39 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 040,00	74 443,41	21 535,00	142 018,41
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	59 530,00	78 446,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	140 976,00
RAR N-1 et reports	1 042,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 042,41
Total cumulé recettes de fonctionnement	60 572,41	78 446,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	142 018,41

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	---------	--	--	--	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses d'investissement		0,00	151 169,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	996,24	118 542,00	270 707,28
Dépenses réelles		0,00	151 169,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	996,24	118 542,00	270 707,28
204	Subventions d'équipement versées	0,00	151 169,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 710,00	165 879,04
2041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations	0,00	151 169,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	151 169,04
20421	Privé - Biens mobiliers, matériel et études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé - Bâtiments et installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 710,00	14 710,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	996,24	0,00	996,24
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	996,24	0,00	996,24
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-437 113,00	-437 113,00
276351	GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-437 113,00	-437 113,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	540 945,00	540 945,00
	56 ZA DE KERLEDAN-CARHAIX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 400,00	1 400,00
	59 ATELIER RELAIS SMV-ZA KERVOASDOUE-CARHAIX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 260,00	4 260,00
	74 VORGIUM-RESERVE LE MANACH-CARHAIX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00
	78 DERNIER COMMERCE DE TREFFRIN	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 400,00	2 400,00
	79 PEPINIERE ECO-ACTIVITES-CARHAIX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 885,00	32 885,00
Dépenses d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES													
Total recettes d'investissement		-90 692,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	361 400,00	270 707,28
Recettes réelles		-90 692,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	361 400,00	270 707,28
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	272 912,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	272 912,38
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	272 912,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	272 912,38
10	Dotations, fonds divers et réserves	82 417,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	82 417,00
10222	F.C.T.V.A.	82 417,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	82 417,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	-446 022,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-446 022,10
1641	Emprunts en euros	-446 022,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-446 022,10
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1676	Dettes envers locataires-acquéreurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	361 400,00	361 400,00
	74 VORGIUM-RESERVE LE MANACH-CARHAIX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	361 400,00	361 400,00
	Recettes d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		0,00	39 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 040,00	74 443,41	21 535,00	142 018,41
Dépenses réelles		0,00	39 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 040,00	74 443,41	21 535,00	142 018,41
011	Charges à caractère général	0,00	39 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 040,00	30 353,41	21 435,00	97 828,41
6042	Achats prestations de services (autres que terrains à aménager)	0,00	22 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	25 000,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Énergie - Électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60613	Chauffage urbain	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60624	Produits de traitement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60681	Fournitures entretien batiments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60682	Fournitures entretien autres biens mobil	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6078	Autres marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-14 846,59	0,00	-14 846,59
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	15 000,00
61558	Autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00	0,00	4 500,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Assurance multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 040,00	5 200,00	7 920,00	20 160,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6233	Foires et expositions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6237	Publications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6256	Missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations...)	0,00	17 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62872	Aux budgets annexes et aux régies municipales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 500,00	0,00	7 500,00
62878	A d'autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 515,00	3 515,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 090,00	0,00	44 090,00
6217	Personnel affecté par la commune membre du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
64111	Rémunération principale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 710,00	0,00	27 710,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 100,00	0,00	4 100,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 280,00	0,00	4 280,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	8 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6457	Cotisations sociales liées à l'apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	100,00
6531	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6532	Frais de mission	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6535	Formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657341	Communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657351	GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657362	CCAS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de la gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	100,00
Dépenses d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES

Total recettes de fonctionnement		60 572,41	78 446,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	142 018,41
Recettes réelles		60 572,41	78 446,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	142 018,41
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	1 042,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 042,41
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	1 042,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 042,41
013	Atténuations de charges	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	33 000,00
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
70631	A caractère sportif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignem	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70682	Location de compteurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
70688	Autres prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70841	aux budgets annexes, C.C.A.S. et Caisse des Écoles	0,00	-10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-10 000,00
70845	Aux communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70848	aux autres organismes	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
70875	Par les communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et vente d'ou	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	118 792,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	118 792,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
73112	Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	48 792,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 792,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
73114	Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7323	F.N.G.I.R.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7325	Fonds de péréquation ressources intercommunales et commun	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	-59 262,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-59 262,00
74124	Dotation d'intercommunalité	-31 923,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-31 923,00
74126	Dotation de compensation des groupements de communes	-1 013,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-1 013,00
74712	Emplois d'avenir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7472	Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74751	GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7477	Budget communautaire et fonds structurels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7478	Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748313	Dotation compensation de la réforme de la taxe professionnelle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748314	Dotation unique compensations spécifiques taxe professionnell	9 228,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 228,00
74833	Etat - Compensation au titre de la CET (CVAE et CFE)	-8 064,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-8 064,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes foncièr	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitat	-27 490,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-27 490,00
77	Produits exceptionnels	0,00	8 446,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 446,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	8 446,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 446,00
	Recettes d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	0,00	39 000,00	39 000,00
Dépenses de l'exercice	0,00	39 000,00	39 000,00
011 Charges à caractère général	0,00	39 000,00	39 000,00
RECETTES TOTALES (2)	60 572,41	78 446,00	139 018,41
Recettes de l'exercice	59 530,00	78 446,00	137 976,00
013 Atténuations de charges	0,00	40 000,00	40 000,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	30 000,00	30 000,00
73 Impôts et taxes	118 792,00	0,00	118 792,00
74 Dotations, subventions et participations	-59 262,00	0,00	-59 262,00
77 Produits exceptionnels	0,00	8 446,00	8 446,00
Restes à réaliser - reports	1 042,41	0,00	1 042,41
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou défi)	1 042,41	0,00	1 042,41

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

POHER COMMUNAUTE - 29 - BUDGET PRINCIPAL	BS	2016
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

	Sous-fonction 02
	020 Administration générale de la collectivité
CHAPITRES	
DEPENSES TOTALES (2)	39 000,00
Dépenses de l'exercice	39 000,00
011 Charges à caractère général	39 000,00
012 Charges de personnel et frais assimil	0,00
014 Atténuations de produits	0,00
022 Dépenses imprévues (fonctionnement	0,00
023 Virement à la section d'investissemen	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	0,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00
66 Charges financières	0,00
67 Charges exceptionnelles	0,00
RECETTES TOTALES (2)	78 446,00
Recettes de l'exercice	78 446,00
013 Atténuations de charges	40 000,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	0,00
70 Produits des services, du domaine et v	30 000,00
73 Impôts et taxes	0,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00
77 Produits exceptionnels	8 446,00
Restes à réaliser - reports	0,00
002 Résultat de fonctionnement reporté (e	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

POHER COMMUNAUTE - 29 - BUDGET PRINCIPAL	BS	2016
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 2 Enseignement-formation

CHAPITRES (1)

CHAPITRES (1)

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

POHER COMMUNAUTE - 29 - BUDGET PRINCIPAL	BS	2016
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 3 Culture

CHAPITRES (1)

CHAPITRES (1)

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

POHER COMMUNAUTE - 29 - BUDGET PRINCIPAL	BS	2016
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 4 Sport et jeunesse

CHAPITRES (1)

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

POHER COMMUNAUTE - 29 - BUDGET PRINCIPAL	BS	2016
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 5 Interventions sociales et santé

CHAPITRES (1)

CHAPITRES (1)

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

POHER COMMUNAUTE - 29 - BUDGET PRINCIPAL	BS	2016
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 6 Famille

CHAPITRES (1)

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

POHER COMMUNAUTE - 29 - BUDGET PRINCIPAL	BS	2016
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 7 Logement

CHAPITRES (1)	70 Services communs	Total
DEPENSES TOTALES (2)	7 040,00	7 040,00
Dépenses de l'exercice	7 040,00	7 040,00
011 Charges à caractère général	7 040,00	7 040,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES TOTALES (2)	0,00	66 243,41	8 200,00	74 443,41
Dépenses de l'exercice	0,00	66 243,41	8 200,00	74 443,41
011 Charges à caractère général	0,00	22 153,41	8 200,00	30 353,41
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	44 090,00	0,00	44 090,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 82	Sous-fonction 83
	822 Voirie communale et routes	833 Préservation du milieu naturel
CHAPITRES		
DEPENSES TOTALES (2)	66 243,41	8 200,00
Dépenses de l'exercice	66 243,41	8 200,00
011 Charges à caractère général	22 153,41	8 200,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	44 090,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	0,00
Recettes de l'exercice	0,00	0,00
013 Atténuations de charges	0,00	0,00
70 Produits des services, du domaine et v	0,00	0,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

POHER COMMUNAUTE - 29 - BUDGET PRINCIPAL	BS	2016
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 9 Action économique

CHAPITRES (1)	90 Interventions économiques	95 Aides au tourisme	Total
DEPENSES TOTALES (2)	11 535,00	10 000,00	21 535,00
Dépenses de l'exercice	11 535,00	10 000,00	21 535,00
011 Charges à caractère général	11 435,00	10 000,00	21 435,00
65 Autres charges de gestion courante	100,00	0,00	100,00
RECETTES TOTALES (2)	3 000,00	0,00	3 000,00
Recettes de l'exercice	3 000,00	0,00	3 000,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	3 000,00	0,00	3 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	0,00	151 169,04	151 169,04
Dépenses de l'exercice	0,00	31 847,00	31 847,00
Non individualisées en opérations	0,00	31 847,00	31 847,00
204 Subventions d'équipement versées	0,00	31 847,00	31 847,00
Restes à réaliser - reports	0,00	119 322,04	119 322,04
Non individualisées en opérations	0,00	119 322,04	119 322,04
204 Subventions d'équipement versées	0,00	119 322,04	119 322,04
RECETTES TOTALES (2)	-90 692,72	0,00	-90 692,72
Recettes de l'exercice	-378 766,10	0,00	-378 766,10
Non affectées aux opérations	-378 766,10	0,00	-378 766,10
10 Dotations, fonds divers et réserves	67 256,00	0,00	67 256,00
16 Emprunts et dettes assimilées	-446 022,10	0,00	-446 022,10
Restes à réaliser - reports	288 073,38	0,00	288 073,38
Non affectées aux opérations	288 073,38	0,00	288 073,38
001 Solde d'exécution de la section d'investis	272 912,38	0,00	272 912,38
10 Dotations, fonds divers et réserves	15 161,00	0,00	15 161,00

Sous-fonction 02	
020 Administration générale de la	
DEPENSES TOTALES (2)	151 169,04
Dépenses de l'exercice	31 847,00
Non individualisées en opérations	31 847,00
020 Dépenses imprévues (investissement)	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00
204 Subventions d'équipement versées	31 847,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

POHER COMMUNAUTE - 29 - BUDGET PRINCIPAL	BS	2016
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

Sous-fonction 02
020 Administration générale de la

21 Immobilisations corporelles	0,00
N° Opérations	0,00
20 MAISON DES SERVICES PUBLICS-CARH	0,00
Restes à réaliser - reports	119 322,04
Non individualisées en opérations	119 322,04
204 Subventions d'équipement versées	119 322,04
RECETTES TOTALES (2)	0,00
Recettes de l'exercice	0,00
Non affectées aux opérations	0,00
021 Virement de la section de fonctionnemen	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00
Affectées aux opérations	0,00
75 TRES HAUT DEBIT	0,00
Restes à réaliser - reports	0,00
Non affectées aux opérations	0,00
001 Solde d'exécution de la section d'investis	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

POHER COMMUNAUTE - 29 - BUDGET PRINCIPAL	BS	2016
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 2 Enseignement-formation

CHAPITRES (1)

CHAPITRES (1)

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

POHER COMMUNAUTE - 29 - BUDGET PRINCIPAL	BS	2016
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 3 Culture

CHAPITRES (1)

CHAPITRES (1)

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

POHER COMMUNAUTE - 29 - BUDGET PRINCIPAL	BS	2016
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 4 Sport et jeunesse

CHAPITRES (1)

CHAPITRES (1)

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

POHER COMMUNAUTE - 29 - BUDGET PRINCIPAL	BS	2016
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 5 Interventions sociales et santé

CHAPITRES (1)

CHAPITRES (1)

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

POHER COMMUNAUTE - 29 - BUDGET PRINCIPAL	BS	2016
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 6 Famille

CHAPITRES (1)

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

POHER COMMUNAUTE - 29 - BUDGET PRINCIPAL	BS	2016
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	81 Services urbains	Total
DEPENSES TOTALES (2)	996,24	996,24
Restes à réaliser - reports	996,24	996,24
Non individualisées en opérations	996,24	996,24
21 Immobilisations corporelles	996,24	996,24

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 81
	815 Transports urbains
DEPENSES TOTALES (2)	996,24
Dépenses de l'exercice	0,00
Non individualisées en opérations	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00
N° Opérations	0,00
75 TRES HAUT DEBIT	0,00
Restes à réaliser - reports	996,24
Non individualisées en opérations	996,24
21 Immobilisations corporelles	996,24
RECETTES TOTALES (2)	0,00
Recettes de l'exercice	0,00
Non affectées aux opérations	0,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 9 Action économique

CHAPITRES (1)	90 Interventions économiques	95 Aides au tourisme	Total
DEPENSES TOTALES (2)	-396 168,00	514 710,00	118 542,00
Dépenses de l'exercice	-437 113,00	410 000,00	-27 113,00
Non individualisées en opérations	-437 113,00	0,00	-437 113,00
27 Autres immobilisations financières	-437 113,00	0,00	-437 113,00
N° Opérations	0,00	410 000,00	410 000,00
74 VORGIUM-RESERVE LE MANACH-CARH	0,00	410 000,00	410 000,00
Restes à réaliser - reports	40 945,00	104 710,00	145 655,00
Non individualisées en opérations	0,00	14 710,00	14 710,00
204 Subventions d'équipement versées	0,00	14 710,00	14 710,00
N° Opérations	40 945,00	90 000,00	130 945,00
78 DERNIER COMMERCE DE TREFFRIN	2 400,00	0,00	2 400,00
56 ZA DE KERLEDAN-CARHAIX	331,68	0,00	331,68
59 ATELIER RELAIS SMV-ZA KERVOASDOU	4 260,00	0,00	4 260,00
56 ZA DE KERLEDAN-CARHAIX	1 068,32	0,00	1 068,32
74 VORGIUM-RESERVE LE MANACH-CARH	0,00	90 000,00	90 000,00
79 PEPINIERE ECO-ACTIVITES-CARHAIX	32 885,00	0,00	32 885,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	361 400,00	361 400,00
Recettes de l'exercice	0,00	361 400,00	361 400,00
Affectées aux opérations	0,00	361 400,00	361 400,00
74 VORGIUM-RESERVE LE MANACH-CARH	0,00	361 400,00	361 400,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

POHER COMMUNAUTE - 29 - BUDGET PRINCIPAL	BS	2016
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

POHER COMMUNAUTE - 29 - BUDGET PRINCIPAL	BS	2016
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE (1)	A2.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					8 590 670,84									
1641 Emprunts en euros (total)					8 590 670,84									
0421 3039296 02	CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE BCME-BEI	22/08/2002		30/12/2002	750 000,00	F		5.0	5.0		T	P	N	A-1
63618486802	CREDIT AGRICOLE	03/02/2002		15/04/2003	750 000,00	F		5.17	5.17		A	P	N	A-1
MON193194EUR/01	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	02/01/2002		01/10/2002	762 000,00	F		5.05	5.05		A	P	N	A-1
63618486811	CREDIT AGRICOLE	10/11/2004		15/02/2005	700 000,00	F		4.02	4.02		T	P	N	A-1
0421 3039296 03	CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE BCME-BEI	12/08/2005		30/12/2005	150 000,00	F		3.18	3.18		T	P	N	A-1
63618486814	CREDIT AGRICOLE	05/09/2006		15/03/2007	123 000,00	F		3.8	3.8		T	P	N	A-1
00210455968	CREDIT AGRICOLE	11/12/2007		15/03/2008	91 500,00	F		4.49	4.49		T	C	N	A-1
63618486001	CREDIT AGRICOLE	10/04/2007		15/03/2008	2 067 394,00	V		3.9	3.78801		T	P	N	A-1
0421 3039296 06	CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE BCME-BEI	01/07/2010		30/09/2010	367 850,00	F		3.43	3.43		T	C	N	A-1
MON280770EUR/02	LA BANQUE POSTALE	26/09/2013		01/02/2014	1 600 000,00	V	EURIBOR	1.84064	1.54082		T	C	O	A-1
0421 3039296 04	CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE BCME-BEI	13/05/2015		30/08/2015	51 566,84	F		1.36	1.4575		T	C	O	A-1
DD05913238	BCME	01/10/2015		30/01/2016	577 360,00	V	EURIBOR	1.141	1.11548		T	P	O	A-1
MON506629EUR/05	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	23/09/2015		01/02/2016	600 000,00	V	EURIBOR	1.108	1.12165		T	P	O	A-1
Total général					8 590 670,84									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2016											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2016	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		4 803 192,15					599 754,63	117 719,49	0,00	10 888,94
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		4 803 192,15					599 754,63	117 719,49	0,00	10 888,94
0421 3039296 02	N	0,00		118 879,14	1,25	F		5,0	66 662,84	4 706,96	0,00	7,25
63618486802	N	0,00		135 576,51	0,83	F		5,17	66 080,07	7 009,31	0,00	2 554,98
MON193194EUR/01	N	0,00		67 481,50	0,00	F		5,05	67 481,50	3 407,83	0,00	0,00
63618486811	N	0,00		229 391,76	3,42	F		4,02	53 954,43	8 414,97	0,00	901,17
0421 3039296 03	N	0,00		55 402,06	4,25	F		3,18	10 981,14	1 631,70	0,00	3,92
63618486814	N	0,00		57 676,88	5,50	F		3,8	8 727,34	2 068,34	0,00	87,84
00210455968	N	0,00		42 700,00	6,50	F		4,49	6 100,00	1 814,52	0,00	77,60
63618486001	N	0,00		1 250 383,90	7,50	V		3,78801	135 907,57	46 793,39	0,00	2 052,49
0421 3039296 06	N	0,00		232 971,74	9,00	F		3,43	24 523,32	7 675,50	0,00	39,72
MON280770EUR/02	N	0,00		1 386 666,64	12,42	V	EURIBOR	1,54082	106 666,68	19 213,60	0,00	3 008,00
0421 3039296 04	N	0,00		48 702,02	7,92	F		1,4575	5 729,64	633,14	0,00	51,47
DD05913238	N	0,00		577 360,00	18,33	V	EURIBOR	1,11548	27 477,12	6 281,69	0,00	1 036,31
MON506629EUR/05	N	0,00		600 000,00	18,42	V	EURIBOR	1,12165	19 462,98	8 068,54	0,00	1 068,19
Total général		0,00		4 803 192,15					599 754,63	117 719,49	0,00	10 888,94

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2016 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	13					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	4 803 192,15					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2016 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (*cap, floor, tunnel, swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A2.6

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

POHER COMMUNAUTE - 29 - BUDGET PRINCIPAL	BS 2016
--	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 500,00€			02/02/2012
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	217-Autres immobilisations corporelles école de musique	8	01/01/2010
Linéaire	217-Mobilier école de musique	10	01/01/2010
Linéaire	21531-Réseaux adduction eau ZAC Villeneuve	30	09/12/2010
Linéaire	21532-Réseaux assainissement ZAC Villeneuve	30	09/12/2010
Linéaire	21534-Réseaux électrification ZAC Villeneuve	30	09/12/2010
Linéaire	202-Frais de révision documents urbanisme	10	02/02/2012
Linéaire	2031-Frais d'études	5	02/02/2012
Linéaire	204113-Subventions projets infrastructure nationale	30	02/02/2012
Linéaire	20411-Subventions biens mobiliers matériels	5	02/02/2012
Linéaire	2041411-Fonds de concours communes biens mobiliers	5	02/02/2012
Linéaire	2041412-Fonds de concours communes bâtiments et installations	5	02/02/2012
Linéaire	2041583-Projets infrastructure intérêt national	30	02/02/2012
Linéaire	2041621-Fonds de concours CIAS	5	02/02/2012
Linéaire	204182-Fonds de concours autres organismes publics	5	02/02/2012
Linéaire	20421-Subventions biens mobiliers personnes de droit privé	5	02/02/2012
Linéaire	20422-Subventions bâtiments-installations organismes droit privé	15	02/02/2012
Linéaire	2042-Subventions équipement personnes de droit privé	15	02/02/2012
Linéaire	204422-Subventions bâtiments et installations de nature privée	15	02/02/2012
Linéaire	2051-Concessions et droits similaires	5	02/02/2012
Linéaire	2121-Plantations arbres et arbustes	20	02/02/2012
Linéaire	2158-Autres installations matériel et outillage technique	10	02/02/2012
Linéaire	2181-Installations générales agencements aménagements	10	02/02/2012
Linéaire	2182-Véhicules d'occasion	7	02/02/2012
Linéaire	2182-Véhicules neufs	9	02/02/2012
Linéaire	2183-Matériel informatique	4	02/02/2012
Linéaire	2184-Mobilier	10	02/02/2012
Linéaire	2188-Autres immobilisations corporelles	10	02/02/2012

POHER COMMUNAUTE - 29 - BUDGET PRINCIPAL	BS 2016
---	----------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2016	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)	96 000,00		0,00	96 000,00	0,00	96 000,00
MOINS VALUE TERRAINS ZA KERVOASDOUE	96 000,00	03/03/2016	0,00	96 000,00	0,00	96 000,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	96 000,00		0,00	96 000,00	0,00	96 000,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès.....; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS (1)	A5

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	265 973,28	D001 0,00	265 973,28

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		67 256,00	III 67 256,00
Ressources propres externes de l'année (a)		67 256,00	67 256,00
10222	Dotations, fonds divers et réserves	67 256,00	67 256,00
138	Subventions d'investissement	0,00	0,00
276351	Autres immobilisations financières	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		0,00	0,00
15182	Autres provisions pour risques (1)	0,00	0,00
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	0,00	0,00
2804131	Départements - Biens mobiliers, matériel et études	0,00	0,00
28041411	Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel et études	0,00	0,00
28041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations	0,00	0,00
28041583	Autres groupements-Projets d'infrastructures d'intérêt national	0,00	0,00
28041621	CCAS - Biens mobiliers, matériel et études	0,00	0,00
28041622	CCAS - Bâtiments et installations	0,00	0,00
2804182	Autres org publics - Bâtiments et installations	0,00	0,00
280421	Privé - Biens mobiliers, matériel et études	0,00	0,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	0,00
281532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00
281534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	0,00
28184	Mobilier	0,00	0,00
28188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	67 256,00	15 161,00	272 912,38	0,00	355 329,38

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 265 973,28
Ressources propres disponibles	IV 355 329,38
Solde	V = IV - II (6) + 89 356,10

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

POHER COMMUNAUTE - 29 - BUDGET PRINCIPAL	BS	2016
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :			Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
Dépenses nettes (a-c)					
RECETTES (b)					
Recettes nettes (b-d)					

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre

POHER COMMUNAUTE - 29 - BUDGET PRINCIPAL	BS	2016
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2016	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					800 000,00	252 677,57										1 381,15	201 944,97	
SAFI	2011	P	DEVELOPPEMENT ZONE AMENAGEMENT CONCERTÉ DE KERGORVO-CAR HAIX-ACQU	CREDIT AGRICOLE CRCAM CPI	800 000,00	252 677,57	0,67	T	V	EURIBOR	1,022	V	EURIBOR	0,78		EURIBOR	1 381,15	201 944,97
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					981 084,00	780 444,10										6 470,38	32 303,55	
LE LOGIS BRETON	2009	P	Foyer jeunes travailleurs-9	CIL BRETAGNE	650 000,00	483 984,88	16,58	A	F		1,0	F		1,0		4 839,85	24 674,54	
LE LOGIS BRETON	2010	P	Foyer Jeunes travailleurs-8	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS DBRM2	331 084,00	296 459,22	33,67	A	F		0,55	F		0,55		1 630,53	7 629,01	
TOTAL GENERAL					1 781 084,00	1 033 121,67										7 851,53	234 248,52	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	89 605,87
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	718 291,63
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	807 897,50
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	8 974 340,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II	9,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS 8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir						
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)	

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.
(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

POHER COMMUNAUTE - 29 - BUDGET PRINCIPAL	BS	2016
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne « Dette en capital 01/01/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT					
657351	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2016	SMGOT DE CARHAIX ET D HUELGOAT DU POHER AUX MONTS D AREE	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	136 988,77
657362	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2016	CIAS DU POHER	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	109 074,00
657364	SUBVENTION FONCTIONNEMENT BUDGET TRANSPORTS	SUBVENTION EQUILIBRE TRANSPORTS URBAINS	POHER COMMUNAUTE-BUDGET TRANSPORTS	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	241 360,00
657364	SUBVENTION FONCTIONNEMENT BUDGET TRANSPORTS	SUBVENTION EQUILIBRE TRANSPORT SCOLAIRE	POHER COMMUNAUTE-BUDGET TRANSPORTS	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	60 471,00
6574	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2016	ARTISANS DU BATIMENT DE CARHAIX	Associations	5 000,00
6574	TROPHEE CREATION/R EPRISE ENTREPRISES 2016	TROPHEE CREATION ENTREPRISE 2016	BRETAGNE AUTONOMIE SENIORS	Entreprises	300,00
6574	TROPHEE CREATION/R EPRISE ENTREPRISES 2016	TROPHEE CREATION ENTREPRISE	CALVEZ SAP	Entreprises	300,00
6574	TROPHEE CREATION/R EPRISE ENTREPRISES 2016	TROPHEE CREATION ENTREPRISE COIFF AND CO	CARHAIX COIFFURE	Entreprises	300,00
6574	TROPHEE CREATION/R EPRISE ENTREPRISES 2016	TROPHEE CREATION ENTREPRISE	CHARDON CHARLY	Entreprises	300,00
6574	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	PRESTATION SERVICE DES REPAS	CLAJ	Associations	25 500,00
6574	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	FONCTIONNEMENT DU SECTEUR JEUNESSE	CLAJ	Associations	117 835,00
6574	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	REMBOURSEMENT SALAIRES PERSONNEL	CLAJ	Associations	96 820,00
6574	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	FONCTIONNEMENT ALSH	CLAJ	Associations	102 190,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574	BOURSES JEUNES A GRICULTEURS	BOURSES JEUNES AGRICULTEURS 2016	COMITE DE DEVELOPPEMENT CARHAIX	Associations	3 050,00
6574	SUBVENTION ORGANISATION MANIFESTATION	MANIFESTATION LA CAMPAGNE A LA VILLE	COMITE DE DEVELOPPEMENT CARHAIX	Associations	2 500,00
6574	TROPHEE CREATION/REPRISE ENTREPRISES 2016	TROPHEE CREATION ENTREPRISE	COTONNEC ROMUALD	Entreprises	300,00
6574	TROPHEE CREATION/REPRISE ENTREPRISES 2016	TROPHEE CREATION ENTREPRISE	DERBALI SABER	Entreprises	300,00
6574	TROPHEE CREATION/REPRISE ENTREPRISES 2016	TROPHEE CREATION ENTREPRISE	FRAMMEZELLE LAETITIA	Entreprises	300,00
6574	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	FONCTIONNEMENT DE LA CRECHE	GALIPETTE	Associations	153 050,00
6574	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	VALORISATION PATRIMOINE-MEDIATION JEUNES	MEMOIRES DU KREIZ BREIZH	Associations	9 215,00
6574	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	SUBVENTIONS DIVERSES A AFFECTER	POHER COMMUNAUTE-DIVERS PARTICULIERS	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	6 988,00
6574	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	SUBVENTIONS DIVERSES A AFFECTER	POHER COMMUNAUTE-DIVERS PARTICULIERS	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	600,00
6574	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	ACTIONS ENFANCE-PARENTALITE	PRODUCTIONS PREPARONS DEMAIN	Associations	1 000,00
6574	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2016	PRODUCTION FILMS ENFANCE-SUBVENTION 2016	PRODUCTIONS PREPARONS DEMAIN	Associations	1 000,00
6574	TROPHEE CREATION/REPRISE ENTREPRISES 2016	TROPHEE CREATION ENTREPRISE	SMITHURST SARAH LOUISE	Entreprises	300,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN

B2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2016	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2016)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2016) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2016 (2)	Restes à financer de l'exercice 2017	Restes à financer (exercices au-delà de 2017)
Extension Piscine	3 062 269,70	0,00	3 062 269,70	3 036 129,07	26 140,63	0,00	0,00
Pôle éco-activités	190 859,34	0,00	190 859,34	140 859,34	50 000,00	0,00	0,00
Vorgium-Réserve archéologique	2 280 000,00	0,00	2 280 000,00	314 487,71	720 739,00	1 244 773,29	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B2.2
SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

Libellé de la recette :							
Reste à employer au 01/01/N :							
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
Reste à employer au 31/12/N :							

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :				0,00			
TOTAL Recettes				TOTAL Dépenses			
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :							

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2016

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1	0	1	1	0	1
Directeur Général des Services-Poste fonctionnel	A	1	0	1	1	0	1
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		7,55	0	7,55	7,55	1,8	9,35
Attaché	A	3	0	3	3	1,8	4,8
Rédacteur Principal de 1ère classe	B	1,05	0	1,05	1,05	0	1,05
Adjoint Administratif de 1ère classe	C	0,9	0	0,9	0,9	0	0,9
Adjoint Administratif de 2ème classe	C	2,6	0	2,6	2,6	0	2,6
FILIERE TECHNIQUE (c)		3,3	1,17	4,47	4,47	0,1	4,57
Ingénieur	A	1	0	1	1	0	1
Technicien Principal de 2ème classe	B	0	0,45	0,45	0,45	0,1	0,55
Adjoint Technique de 2ème classe	C	2	0,72	2,72	2,72	0	2,72
Adjoint Technique Principal de 2ème classe	C	0,3	0	0,3	0,3	0	0,3
FILIERE SPORTIVE (g)		10	1,5	11,5	11,5	2	13,5
Educateur des APS	B	3	0	3	3	2	5
Educateur des APS de 1ère classe	B	2	0	2	2	0	2
Adjoint Administratif de 1ère classe	C	0	0,8	0,8	0,8	0	0,8
Adjoint Administratif de 2ème classe	C	1	0,7	1,7	1,7	0	1,7
Adjoint Technique de 2ème classe	C	3	0	3	3	0	3
Agent de Maîtrise	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE CULTURELLE (h)		8	1,6	9,6	9,6	5,8	15,4
Professeur d'enseignement classique normal	A	1	0	1	1	0	1
Assistant d'Enseignement Artistique Principal	B	7	1,6	8,6	8,6	0	8,6
Assistant d'Enseignement Artistique	C	0	0	0	0	4,8	4,8
Assistant d'Enseignement Artistique Principal	C	0	0	0	0	1	1
FILIERE ANIMATION (i)		5	1,31	6,31	6,31	0,97	7,28

POHER COMMUNAUTE - 29 - BUDGET PRINCIPAL	BS	2016
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2016	C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Animateur Principal	B	1	0	1	1	0	1
Educateur chef de jeunes enfants	B	0	0	0	0	0,17	0,17
Educateur de jeunes enfants	B	0	0,8	0,8	0,8	0,8	1,6
Adjoint Administratif de 2ème classe	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint d'animation de 2ème classe	C	1	0,51	1,51	1,51	0	1,51
Adjoint Technique de 2ème classe	C	2	0	2	2	0	2
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		33,85	5,58	39,43	39,43	10,67	50,1

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2016

C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2016	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi permanent (6)				314 397,00		
Attaché	A	ADM		35 918,00	3-2	CDD
Attaché	A	ADM		45 897,00	3-5	CDI
Educateur chef de jeunes enfants	B	ANIM	584	0,00	3-1	CDD
Educateur de jeunes enfants	B	ANIM		18 470,00	3-2	CDD
Educateur des APS	B	SP		31 279,00	3-2	CDD
Educateur des APS	B	SP		31 245,00	3-2	CDD
Technicien Principal de 2ème classe	B	TECH		61 740,00	3-2	CDD
Assistant d'Enseignement Artistique	C	CULT		11 723,00	3-2	CDD
Assistant d'Enseignement Artistique	C	CULT		15 390,00	3-2	CDD
Assistant d'Enseignement Artistique	C	CULT		5 057,00	3-2	CDD
Assistant d'Enseignement Artistique	C	CULT		17 992,00	3-2	CDD
Assistant d'Enseignement Artistique	C	CULT		3 846,00	3-2	CDD
Assistant d'Enseignement Artistique	C	CULT		4 468,00	3-2	CDD
Assistant d'Enseignement Artistique Principal	C	CULT		31 372,00	3-2	CDD
Agent occupant un emploi non permanent (7)				167 344,00		
Adjoint d'Animation de 2ème classe	C	ANIM		27 890,00	3-1	CDD
Adjoint d'Animation de 2ème classe	C	ANIM		12 943,00	CAE	CDD
Assistant d'Enseignement Artistique Principal	C	CULT		31 990,00	3-2	CDD
Assistant d'Enseignement Artistique Principal	C	CULT		15 443,00	3-1	CDD
Adjoint Technique de 2ème classe	C	SP		29 062,00	3-1	CDD
Adjoint Technique de 2ème classe	C	SP		17 953,00	3-1	CDD
Adjoint Technique de 2ème classe	C	SP		6 423,00	3-1	CDD
Adjoint Technique de 2ème classe	C	TECH		25 640,00	3-1	CDD
TOTAL GENERAL				481 741,00		

POHER COMMUNAUTE - 29 - BUDGET PRINCIPAL	BS	2016
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2016	C1

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES

IV

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE
OU L'ETABLISSEMENT**

C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			
ADCF			1 732,61
ADIL			3 320,00
ALECOB			4 263,00
AMF			957,06
ASSOCIATION DES LUDOTHEQUES DE FRANCE			70,00
DASTUM-Point de consultation musique bretonne			100,00
FEDERATION FRANCAISE DE L ENSEIGNEMENT MUSICAL			200,00
INSTITUT ET COLLEGE STRATEGIQUE DE LOCARN			770,00
MEGALIS-Données orthographiques			240,00
MEGALIS-Fonctionnement			1 200,00
OFFICE DE LA LANGUE BRETONNE			1 500,00
PAYS DU CENTRE OUEST BRETAGNE			43 033,00
PAYS TOURISTIQUE DU CENTRE-FINISTERE			32 876,00
Société des Editeurs et Auteurs de Musique			700,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

POHER COMMUNAUTE - 29 - BUDGET PRINCIPAL	BS	2016
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE (1)	C3.2

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Lotissements	ZA de Kergorvo Nord	14/04/2011	14/04/2011	24290074400101	SPA	oui
Lotissements	ZA de Kerhervé Est	26/03/2009	26/03/2009	24290074400093	SPA	oui
Lotissements	ZA de Kervoasdoué Ouest	26/03/2009	26/03/2009	24290074400085	SPA	oui
Lotissements	ZA de la Métairie Neuve	14/11/2013	14/11/2013	24290074400127	SPA	oui

IV - ANNEXES

IV

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

C3.4

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
Bâtiments relais	Atelier relais ZAC Villeneuve-BRANTHOME	07/01/2002	20/06/2001	SPA
Bâtiments relais	Atelier relais ZA de Kervoasdoué-SMV	01/07/2008	14/02/2008	SPA
Crédit bail	Plateforme logistique OTOR	11/09/2006	01/06/2006	SPA
Derniers commerces	Boucherie de Poullaouën	01/07/1999	29/03/1999	SPA
Derniers commerces	Bar alimentation de Plounévezel	01/10/2000	21/02/2000	SPA
Derniers commerces	Epicerie de Kergloff	28/10/2004	02/10/2003	SPA
Derniers commerces	Bar Alimentation du Moustoir	01/04/2005	17/02/2005	SPA
Derniers commerces	Boulangerie Alimentation-commerce multi-services d	01/05/2009	26/03/2009	SPA
Location de locaux nus	Pépinière d'entreprises	01/04/1996	11/03/1994	SPA
Location de locaux nus	Maison des Services Publics	29/07/2000	03/05/1999	SPA
Location de locaux nus	Maison de l'Enfance-SESSAD	20/01/2005	20/06/2001	SPA
Location de locaux nus	Pépinière éco-activités	29/10/2010	01/11/2010	SPA
Lotissements	ZA de Loch ar Lann-KERGLOFF et ZA de Kerbiquet	01/07/1994	11/03/1994	SPA
Lotissements	ZA de Goas ar Gonan-SAINT-HERNIN	01/10/1996	04/04/1996	SPA
Lotissements	ZA de Kerhervé-CLEDEN-POHER	01/07/1997	02/04/1997	SPA
Lotissements	ZA du Poher-CARHAIX	01/10/1999	14/12/1998	SPA
Lotissements	ZAC de la Villeneuve-CARHAIX	01/02/2010	08/10/2009	SPA

-

IV - ANNEXES

IV

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2015 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2015 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2015 (%)
Taxe d'habitation	16 871 510,00	-1,338	9,970	0,000	1 682 090,00	-1,338
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	1 310 980,00	1,157	2,160	0,000	28 317,00	1,157
Cotisation foncière des entreprises	5 975 160,00	-1,302	24,130	0,000	1 441 806,00	-1,368
TOTAL	24 157 650,00	1,226			3 152 213,00	1,173

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par le Président,
A Carhaix-Plouguer-Cedex, le 30/06/2016
Le Président,

Nombre de membres en exercice : 27
Nombre de membres présents : 25
Nombre de suffrages exprimés : 27
VOTES : Pour : 21
 Contre : 0
 Abstention : 6

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire.
A Carhaix-Plouguer-Cedex, le 30/06/2016

Date de convocation : 24/06/2016

Les membres du Conseil Communautaire,

Christian TROADEC-Carhaix-Plouguer	
Jean-Marc ANTOINE-Carhaix-Plouguer	
Jo BERNARD-Carhaix-Plouguer	
Catherine BOULANGER-Carhaix-Plouguer	
Alain CADIOU-Carhaix-Plouguer	
Daniel COTTEN-Carhaix-Plouguer	
Olivier FAUCHEUX-Carhaix-Plouguer	
Cathy QUILTU-Carhaix-Plouguer	
Hélène GUILLEMOT-Carhaix-Plouguer	
Matthieu GUILLEMOT-Carhaix-Procuration à Christian TROADEC	
Anne-Marie KERDRAON-Carhaix-Plouguer	
Valérie LE TANOU-Carhaix-Plouguer-Procuration à Hélène GUILLEMOT	
Jacqueline MAZEAS-Carhaix-Plouguer	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Jacques QUILTU-Cléden-Poher	
Annie LE GUEN-Cléden-Poher	
Pierrot BELLEGUIC-Kergloff	
Philippe NEDELLEC-Kergloff	
Marie-Hélène LE BIHAN-Le Moustoir	
Daniel CAILLAREC-Motreff	
Xavier BERTHOU-Plounévezel	
Danie BERNARD-Plounévezel	
Didier GOUBIL-Poullaouën	
Viviane MOISAN-Poullaouën	
Eric LE LOUARN-Saint-Hernin	
Etienne LE FER - Treffrin	
Dominique COGEN - Plévin	
Honoré LESCOAT - Tréogan	

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A Carhaix-Plouguer-Cedex, le

SOMMAIRE

I. Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
 p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections
 p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
 p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
 p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
 p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
 p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
 p.15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
 p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
 p.19 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – AUTRES ANNEXES	Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan		
p.48 A1 - Présentation croisée par fonction	X	
p.54 A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement	X	
p.64 A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement	X	
p.74 A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.75 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.77 A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.78 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.79 A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.81 A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.82 A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.83 A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.84 A4 - Etat des provisions	X	
p.85 A5 - Etalement des provisions	X	
p.86 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.87 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement		X
A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement		X
A8 - Etat des charges transférées		X
p.88 A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
B - Engagements hors bilan		
p.89 B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
p.90 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
p.91 B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
p.92 B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
p.93 B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
B1.6 - Etat des engagements reçus		X
p.94 B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
p.96 B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
p.97 B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
p.98 B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C - Autres éléments d'informations		
p.99 C1 - Etat du personnel	X	
p.103 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
p.104 C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
p.105 C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
p.106 C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
p.107 C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures		
p.108 D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.109 D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas l'établissement, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan.
 Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)